

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel detache
Question écrite n° 50773

Texte de la question

M. Philippe Legras souhaiterait interroger M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche au sujet des personnels enseignants affectes a d'autres taches que celles de l'enseignement proprement dit. En effet, le budget du ministere de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche dresse, aux chapitres 31-92 pour l'enseignement primaire et 31-93 pour l'enseignement secondaire, la liste des emplois et des effectifs correspondants. C'est au total 778 825 enseignants toutes categories confondues qui sont en charge de l'education de nos enfants jusqu'au baccalaureat. Un certain nombre d'entre eux se voient, meme temporairement, confier des missions ou delegations d'ordre syndical, directorial, associatif ou dans des mutuelles ; d'autres ont une fonction de conseil aupres de leurs collegues, comme les conseillers pedagogiques. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les effectifs pour 1997 de ces personnels a mission specifique.

Données clés

Auteur : M. Legras Philippe Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 50773 Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche **Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1986